



## *Le Président*

cher adhérent,

En venant, comme aujourd'hui, vous demander de poursuivre votre soutien à Fondact et de renouveler votre cotisation, je vous écrivais l'an dernier que les temps étaient durs pour notre action, qui était prise en étau entre l'appétit du législateur en quête de recettes fiscales et la volonté du gouvernement de soutenir la consommation en décourageant l'épargne. Cette analyse s'est hélas durement confirmée : en ce début de 2013, le paysage est moins favorable aux mécanismes d'association des salariés aux résultats de l'entreprise qu'un an auparavant.

Ce n'est pas faute, pourtant, d'avoir agi, et vous avec nous :

- au moment de la campagne présidentielle, nous avons pu faire valoir auprès des candidats principaux que la gestion participative était un thème non seulement utile, mais rassembleur, de la droite à la gauche, des syndicats au patronat, et qu'au lendemain d'une élection il fallait rassembler ;
- au moment de la grande conférence sociale de juillet, nous avons pu intervenir dans le débat et montrer que le relèvement massif du forfait social ne créerait que des recettes illusoires vite dissipées par ses effets négatifs.

Nous n'avons pas été entendus. Il faut que nous le soyons en 2013 ! Pour cela, nous voulons avancer selon plusieurs axes :

- développer l'intéressement dans le secteur public, selon les propositions du groupe de travail qu'a réuni Fondact sur ce thème en 2012. Le jour où nos élus pourront vérifier, dans leur mairie ou dans leur hôpital, que cela marche, ils agiront autrement comme législateurs ;
- faire comprendre l'efficacité de nos mécanismes à des parlementaires qui, pour beaucoup, sont nouvellement élus et assez éloignés de l'entreprise. Pour cela nous organisons au début du printemps une rencontre parlementaire consacrée à l'association des salariés aux résultats de l'entreprise ;
- proposer sans relâche nos solutions aux Pouvoirs Publics, qui viennent d'être invités à y réfléchir par de récentes déclarations du chef de l'Etat ;
- aider nos adhérents à toujours améliorer leur action en ce domaine, au travers de l'ensemble de nos actions.

Association pour la gestion participative  
L'épargne salariale et l'actionnariat de responsabilité

Pour avancer, nous avons besoin de vous. De votre soutien financier, bien sûr, sans lequel rien ne serait possible, et grâce auquel nous faisons déjà beaucoup : voyez notre site [fondact.org](http://fondact.org).

Mais nous avons aussi besoin de vous, parce que c'est vous qui façonnez l'opinion publique et celle de nos élus. Rappelez en toute occasion ce à quoi nous croyons, ce que nous constatons, ce que nous pouvons montrer :

- les entreprises les plus avancées dans le partage des résultats et l'actionnariat salarié réussissent mieux que les autres, et croissent plus vite ;
- dans ces entreprises, l'absentéisme est moindre, la productivité meilleure et la satisfaction des salariés plus grande ;
- leur personnel a plus d'épargne et accède plus facilement à la propriété de son logement.

Est-il sage d'ignorer ces réalités en pleine crise ?

De même que vous avez pu compter sur moi depuis que vous m'avez confié Fondact, je compte, moi aussi, sur votre soutien.

Michel Bon



Association pour la gestion participative  
L'épargne salariale et l'actionnariat de responsabilité

Siège social : 24b avenue de la porte d'Asnières – Association Déclarée (Loi du 1er juillet 1901)  
Siret n° 319 523 957 – Agréée pour la formation professionnelle n° 1175 120 6175